

DEMANDE D'ADMISSION EN COURS D'ANNÉE DANS UN LYCÉE DU HAUT-RHIN – Année scolaire

Motif de la demande :

Pièces à joindre : voir au verso

- Déménagement Changement de domiciliation de l'enfant (ex : garde/placement ordonné par le JAF)
 Autre (A préciser par un courrier en pièce jointe)

ÉLÈVE

Nom de l'élève: _____ Né(e) le _____
 Prénom : _____ Sexe : Fille Garçon
 Adresse actuelle: _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 En cas de déménagement ou de changement de domiciliation, adresse de l'élève **si elle est différente de l'adresse actuelle**: _____
 Code postal : _____ Ville : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 - Statut _____
 Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Ville : _____
 ☎ : _____
 Mél. : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 - Statut _____
 Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Ville : _____
 ☎ : _____
 Mél. : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SCOLARITÉ

Établissement fréquenté :
 Nom: _____
 Code postal: _____
 Ville: _____

Établissement souhaité :
 Nom: _____
 Code postal: _____
 Ville: _____

Classe demandée :

1^{ère} année CAP ↻ Intitulé : _____

2^{ème} année CAP ↻ Intitulé : _____

2nde générale et technologique

2nde PRO ↻ Intitulé : _____

1^{ère} générale → Spécialités : _____

1^{ère} technologique ↻ Intitulé : _____

1^{ère} PRO ↻ Intitulé : _____

Terminale générale → Spécialités : _____

Terminale technologique ↻ Intitulé : _____

Terminale PRO ↻ Intitulé : _____

Langues : LVA _____ LVB _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués sur ce document.

Fait à _____ le _____

Signature du (ou des) représentant(s) légal(aux) de l'élève :

Pièces à fournir obligatoirement (en format PDF en cas d'envoi par courriel) :

- Un certificat de scolarité ou les bulletins de l'année scolaire en cours.
- Pour l'entrée en 2^{nde} : la décision d'orientation en fin de 3^{ème}.
- Un justificatif de domicile dans le Haut-Rhin (ex : contrat de bail ou titre de propriété du logement, quittance ou facture d'électricité/gaz datant de moins de 3 mois, quittance d'assurance habitation, attestation de Sécurité Sociale ou d'allocations familiales).

Les factures de téléphone, les quittances de loyer, les relevés d'identité bancaires, les justificatifs à l'adresse d'un employeur ne sont pas acceptés.

Une attestation de résidence chez un tiers peut être refusée.

Si les parents vivent séparés, ou dans les situations particulières :

En cas d'autorité parentale conjointe, cette demande implique les deux parents.

Article 372-2 du Code Civil : « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant.

En cas de désaccord, il vous appartient de saisir le Juge aux affaires familiales qui seul peut décider du choix de l'établissement dans l'intérêt de l'enfant.

Dans le cadre d'un changement de domiciliation de l'enfant (ex : garde, placement) :

Joindre la copie de la décision du juge aux affaires familiales ou la copie de l'ordonnance de placement ou de retour en famille.

L'administration se réserve le droit de demander des pièces complémentaires.

Seuls les dossiers complets seront étudiés. Les réponses seront transmises par courriel.

Ce formulaire doit impérativement être signé.

Demande à envoyer par courrier ou par courriel à :

DSDEN du Haut-Rhin
Division de l'élève et des actions pédagogiques – Pôle lycée
52-54 avenue de la République – BP 60092
68017 Colmar Cedex

Mél. : bureau.eleve68@ac-strasbourg.fr